



**ALLOCUTION DE M. TAÏEB CHÉRIF, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI),  
À LA PREMIÈRE SESSION DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES  
RESPONSABLES DES TRANSPORTS DE L'UNION AFRICAINE**

(Alger, 21 – 25 avril 2008)

C'est pour moi un honneur de participer à cette réunion particulièrement importante des ministres africains responsables des transports, qui est la culmination d'une série de conférences ministérielles sur le transport ayant pour origine Sun City, en Afrique du Sud, en mai 2005.

Si je me souviens bien, un des objectifs majeurs à Sun City était de passer en revue la situation générale du transport aérien en Afrique et de recommander des mesures particulières pour accélérer la mise en œuvre intégrale de la Décision de Yamoussoukro, qui reste l'une des questions les plus pressantes pour l'aviation africaine.

Il est évident que l'aviation africaine est à la croisée du progrès. L'enjeu essentiel est le suivant : malgré l'énorme potentiel de croissance et de développement économique que présente le transport aérien en Afrique, grâce à ses effets positifs sur le commerce et les investissements étrangers, ce secteur demeure relativement faible comparé à la situation sur d'autres continents. Par ailleurs, l'aviation en Afrique est perçue, à tort ou à raison, comme peu sûre et peu efficace, ce qui met encore d'autres entraves à la croissance.

La solution réside en partie dans la libéralisation progressive, systématique et harmonisée du secteur du transport aérien sur tout le continent africain. Mais c'est une question complexe sur laquelle vous aurez certainement à vous pencher cette semaine, en votre qualité de ministres des transports. Pour ma part, je voudrais me concentrer ce matin sur une initiative audacieuse qui offre le potentiel d'améliorer radicalement la sécurité de l'aviation en Afrique et la façon dont elle est perçue ; je parle du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique ou Plan AFI.

Il y a plus d'un an, la Commission de navigation aérienne de l'OACI a recommandé une revitalisation de la présence de l'Organisation en Afrique, sous la forme d'un effort coopératif de toutes les parties intéressées, afin de réduire de façon significative le taux d'accident et de relever le niveau général de la sécurité. Le projet est dans la ligne de la conclusion de la réunion de Libreville voulant que le taux d'accident en Afrique soit ramené aux niveaux mondiaux pour 2008.

Le Plan AFI a été approuvé par le Conseil de l'OACI, puis entériné par une réunion de haut niveau des États africains à Montréal en septembre dernier, à la veille de la 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI. Cette réunion de haut niveau visait à obtenir un engagement politique ferme des États africains pour la mise en œuvre du Plan et à générer des expressions d'appui concret de la part des États, de l'industrie et des principaux intervenants.

Par ailleurs, l'Assemblée a adopté une résolution appuyant sans réserve le Plan et sollicitant des contributions volontaires pour faciliter le processus. La résolution souligne également la nécessité d'une meilleure coordination des programmes d'assistance dans la Région et prend acte de la volonté déclarée maintes fois de la communauté internationale de contribuer à la résolution de problèmes de sécurité particuliers.

Nous touchons là à la racine du problème. De nombreux efforts ont été déployés depuis des années, avec la meilleure intention du monde, mais ils étaient trop souvent mal coordonnés, voire insuffisants ou inappropriés pour la tâche requise. Le Plan AFI s'attaque à ces carences en adoptant essentiellement la stratégie et la méthodologie figurant dans le Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde fondé sur les résultats, et la Feuille de route de l'industrie pour la sécurité de l'aviation dans le monde, établie en collaboration avec l'OACI. Ces deux documents ont été totalement intégrés, de manière à se concentrer sur les activités donnant les meilleurs résultats pour le renforcement de la sécurité. Le fruit de ces efforts est une démarche disciplinée de gestion de programme qui couvre tous les aspects du Plan AFI. Elle souligne des objectifs, des résultats, des activités et des paramètres clairement définis. À toutes les étapes, la responsabilisation est le facteur général en considération.

Une coordination accrue est également inhérente au Plan AFI, entre les programmes et les projets de l'OACI liés à la sécurité et ceux des organismes nationaux et régionaux d'Afrique, ainsi que les organisations internationales intéressées. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont pris part à la formulation du Plan et qui se sont engagés à en assurer l'exécution, et pour reconnaître leur contribution.

Alors, où en sommes-nous aujourd'hui dans la mise en œuvre du Plan AFI ?

À la fin de l'année dernière, le Conseil de l'OACI avait mis à disposition les fonds requis pour la première phase du projet et nous avons immédiatement créé le Programme de mise en œuvre complet AFI ou ACIP. Nous avons ensuite institué un Comité directeur de l'ACIP hautement représentatif, constitué de neuf États membres dont cinq de l'Afrique, l'Union africaine, la Commission africaine de l'aviation civile, la Banque africaine de développement, la Commission européenne, le Groupe sur la stratégie de sécurité de l'industrie et la Banque mondiale. Le Comité a tenu sa première réunion en février et la deuxième est prévue pour octobre.

L'ACIP se concentrera sur trois grands objectifs : permettre aux États d'établir et de maintenir un système durable de supervision de la sécurité, aider les États à éliminer les carences détectées par les activités de supervision de la sécurité, et renforcer la culture de la sécurité dans l'ensemble du système de transport aérien.

Ces buts sont ambitieux et réalisables — par la coopération.

- Les États et les organisations régionales doivent s'engager à coopérer avec le Programme de mise en œuvre complet AFI
- La coopération régionale existante doit être renforcée par l'entremise des organisations régionales de supervision de la sécurité
- L'industrie et les bailleurs de fonds doivent coopérer à la mise en œuvre des projets prioritaires
- Les projets doivent viser les priorités établies
- L'OACI doit intégrer les capacités et les ressources disponibles au siège et dans les bureaux régionaux, ainsi que dans les États contractants et les partenaires de l'industrie.

Comme je l'avais dit à maintes reprises, l'OACI est prête et décidée à faire sa part. Par l'entremise de nos bureaux régionaux en Afrique, et maintenant par l'ACIP, nous examinons les moyens par lesquels nous pouvons le mieux contribuer à cette initiative, mais nous attendons également des autres parties prenantes qu'elles nous donnent des signes clairs de leur volonté tout aussi ferme de participer.

Une occasion de réaliser d'importants progrès à cet égard est la prochaine Réunion régionale de navigation aérienne – ou Réunion RAN – qui se tiendra du 24 au 29 novembre. Les réunions RAN accueillent normalement des représentants nationaux de haut niveau, les membres du Conseil de l'OACI et les membres de la Commission de navigation aérienne. Elles contribuent à stimuler les débats sur les plans politique et technique et reçoivent la participation d'un vaste éventail de fournisseurs et d'utilisateurs de services de transport aérien.

Le Gouvernement de l'Afrique du Sud a généreusement offert d'accueillir la prochaine réunion RAN, et je tiens à le remercier au nom de l'OACI pour ce geste gracieux.

La réunion est planifiée comme un point de contrôle de l'avancement de la mise en œuvre du Plan AFI et une occasion opportune d'examiner les questions critiques de la sécurité aérienne, de renforcer l'engagement de la Région à résoudre les lacunes, et de mettre sur pied un programme de travail détaillé pour la mise en œuvre des installations et des services de navigation aérienne. Elle servira également de base pour la planification des dispositions de sécurité et de navigation aérienne pour les dix prochaines années, d'où l'importance de votre présence à cette rencontre. En tant que participants, vous serez appelés à convenir de décisions qui guideront l'orientation future de la sécurité et de l'efficacité de l'aviation en Afrique, et à vous engager à y donner suite.

La volonté politique d'aller de l'avant ne cesse de croître. Je crois qu'il y a une réalisation plus généralisée de la nécessité d'investir dans le transport aérien afin de stimuler l'économie, d'encourager les Africains à utiliser le transport aérien en Afrique et d'attirer les affaires et le tourisme des autres continents. Pour les pays où le financement est un défi majeur, ces investissements pourraient provenir de la mise en commun des ressources humaines et financières par l'intermédiaire d'organisations régionales et infrarégionales, ou dans le cadre d'une initiative conjointe de plusieurs ministères d'un pays pour diriger les fonds requis vers l'aviation.

Ces solutions ont été reconnues par le Comité d'experts de la première réunion conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), tenue à Addis-Abeba en mars dernier. Dans son rapport, le Comité a souligné la sécurité de l'aviation comme un des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle en Afrique et la nécessité de faire participer non seulement les ministres responsables du transport, mais également les ministres des finances et du développement économique. À cette fin, il est recommandé que la CEA aide les pays africains à améliorer leurs systèmes de transport, notamment les services et la sécurité du transport aérien, et que, outre les ministres responsables du transport, les ministres des finances et de la planification économique participent également au développement des transports sur le continent.

Mesdames et Messieurs, vous tenez entre les mains la clé de la croissance et de la prospérité futures de l'aviation civile de vos pays respectifs, de vos régions et de tout le continent. Le moment est venu de joindre nos forces pour consolider et élargir le transport aérien en Afrique, dans l'intérêt de tous les Africains et de la communauté mondiale. La meilleure façon de procéder est par la coopération.

– 4 –

Je vous souhaite le plus grand des succès dans votre effort collectif et je vous assure que l'OACI sera avec vous à chaque étape du chemin.

— FIN —